

Paris, le 14 février 1843

Ministère  
des  
Travaux publics.

Division

des  
Bâtimens Civils.  
Monumens publics.

1.<sup>er</sup> Bureau,  
Exécution des Travaux.

Académie de France,  
à Rome.

avis de la mise à disposition d'un  
13,598<sup>fr</sup> 67. demandé le 22<sup>o</sup> 1841.

à l'approbation du mode proposé pour  
l'exécution et le paiement des travaux.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous informer que, selon la demande que vous m'en avez adressée par votre lettre du 22 décembre dernier, j'ai invité M. Fleury-herard à mettre à votre disposition, par l'entremise de ses correspondants à Rome, la somme de quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize francs, soixante sept centimes, formant les deux tiers de celle que je vous ai autorisé à dépenser sur l'exercice 1841, pour les réparations du Palais de l'Académie de France.

J'approuve le mode que vous m'avez proposé pour l'exécution et le paiement de ces travaux. Vous pouvez donc délivrer aux Chefs-Ouvriers les à-compte partiels au fur et à mesure de l'avancement des ouvrages; et je prendrai, lorsque vous m'en ferez la demande, des mesures pour que le complément du crédit afférent à l'exercice, vous soit également remis, afin que vous puissiez les solder aussitôt après leur achèvement. Vous aurez alors à m'adresser l'état certifié des dépenses avec les pièces nécessaires pour en justifier, conformément aux règles établies déjà, par M. le Ministre de l'Intérieur, pour la régularisation des dépenses de l'Académie.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Le Ministre Secrétaire d'Etat des Travaux publics,

M. Schnetz, Directeur de l'Académie de France, à Rome.